



Fraise / Framboise

N°02
22/02/2018



Animateur filière

Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE
o.bray@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Fraise - Framboise
N°xx du xx/xx/xxxx »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Fraise

- **Pucerons** : restez vigilant quant à la progression de ce ravageur.
- **Acariens** : le risque acarien est faible, mais à surveiller.
- **Aleurodes** : pression faible ; à surveiller.
- **Thrips** : des individus observés en parcelles, le suivi en parcelles s'impose.
- **Botrytis** : pensez à l'aération des abris et cultures.
- **Oïdium** : vigilance de mise : conditions climatiques favorables et inoculum présent en parcelles.

Fraise

La gestion des populations de bio-agresseurs repose sur une surveillance continue des populations. Celle-ci doit commencer précocement pour être efficace. On peut surveiller les populations de ces ravageurs :

- en installant des plaques engluées colorées (jaunes pour les aleurodes et bleues pour les thrips). Le nombre de plaques à disposer dans la serre est fonction de la taille de celle-ci. Cette technique permet de suivre la dynamique des populations tout au long de la saison. Le relevé des plaques doit être réalisé toutes les semaines ;
- en faisant des observations hebdomadaires en parcelles pour déceler les premiers foyers et installer la PBI (protection biologique intégrée) ;
- Afin de limiter la prolifération des ravageurs, veillez à conserver les parcelles et les abords des abris propres. En effet, les adventices peuvent constituer des réservoirs à insectes.

En Lot et Garonne les stades de développement sont les suivant :

- Hors sol chauffé : Stade fruits verts à fruits blancs, début des récoltes sur les parcelles les plus précoces.
- Hors sol froid : Début de floraison, des dégâts de gel sont visibles sur quelques parcelles.
- Sol : émission des hampes.

En Corrèze :

- Hors sol chauffé : 3 feuilles étalées.

En Dordogne :

- Gariguettes, Tray plant hors-sol froid : Début floraison.

• Pucerons

Situation sur le terrain

En Lot-et-Garonne, les **pucerons** (*Rhodobium porosum*, *Acyrtosiphon*, *Macrosiphum euphorbiae*) sont présents dans tous les itinéraires techniques :

- En sol, 1/3 de parcelles observées présente des pucerons,
- En hors sol Chauffé, toutes les parcelles étaient atteintes mais la mise en place de la lutte a permis un bon « nettoyage », quelques petits foyers restent cependant présents sur certaines parcelles.
- En hors sol froid, les populations sont en augmentation (présences sur la moitié des parcelles prospectées).

En Corrèze, la présence est observée mais reste stable.

En Dordogne, présence de pucerons (*Chaetosiphon*) sur plantation de « deux ans » et sur environ 20% de trayplant de gariguettes en sol.

Seuils indicatifs du risque

Surveillez les populations en tenant compte des seuils indicatifs de risque suivants :

- Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 individus pour 10 feuilles, le risque est faible, mais une visite régulière est conseillée afin de suivre l'évolution des populations.
- Pour les parcelles dépassant le seuil de nuisibilité (5 individus pour 10 feuilles), le risque est sérieux et une gestion de votre parcelle doit être mise en place.

Ces seuils sont indicatifs et sont à adapter en fonction du stade de la culture et du type de pucerons.

Évaluation du risque

Les populations sont variables pour le moment selon les itinéraires et les lots. Il est indispensable de réaliser des observations dans les cultures afin de pouvoir gérer au mieux les populations.

Pensez aux lâchers d'auxiliaires (parasitoïdes et/ou prédateurs tels que chrysope).

• **Acariens**

Situation sur le terrain

En Lot-et-Garonne, pas d'évolution depuis le dernier BSV, populations faibles et peu actives.

En Corrèze, les observations réalisées ne mettent pas en évidence leur présence.

En Dordogne, les acariens sont présents sur les cultures de « 2 ans ».

Il est important de réaliser un suivi dans vos fraiseraies afin de repérer et d'éradiquer les premiers foyers.

Évaluation du risque

Le risque acarien est faible mais doit être pris en compte.

La période à risque vis-à-vis de ce bio-agresseur débute. Il est donc important de réaliser un suivi dans vos parcelles afin de repérer les premiers foyers.

Pensez au nettoyage de vos plants : l'élimination des vieilles feuilles limitera l'évolution de ce ravageur dans les cultures.

La mise en place de lâcher de phytoseilus et de *A.californicus* peut être envisagée.

• **Aleurodes**

Situation sur le terrain

Les **aleurodes** sont toujours présents en Lot-et-Garonne mais sans augmentation depuis le dernier BSV.

En Dordogne et Corrèze, les observations réalisées ne mettent pas en évidence leur présence.

La période à risque vis-à-vis de ce bio-agresseur est toujours d'actualité. Il est donc important de suivre son évolution en installant des pièges chromatiques. Nous vous rappelons qu'il **est recommandé de commencer à gérer les populations d'aleurodes tant qu'elles sont faibles.**

Évaluation du risque

Le risque aleurodes est faible mais doit être pris en compte.

• **Thrips**

Situation sur le terrain

La présence d'adultes de **thrips** est notée dans un quart des parcelles hors-sol chauffées prospectées en Lot-et-Garonne.

Les lâchers d'*Amblyseius cucumeris* et de *A. swirskii* sont toujours en cours.

En Corrèze, des thrips sont observés sur des variétés précoces telles que Clery ou Gariguette.

Il est nécessaire de suivre l'évolution de la dynamique des populations en installant des panneaux bleus englués et en réalisant des observations régulières.

Le seuil indicatif de risque pour ce bio-agresseur est de 2 thrips / fleur.

Évaluation du risque

La pression parasitaire est actuellement faible.

• **Botrytis**

Situation sur le terrain

En Lot et Garonne, la maladie est signalée en parcelles humides. Les premiers dégâts sur fleurs et/ou sépales sont observés notamment sur les premières fleurs qui sont peu viables.

En Corrèze, la maladie est présente sur variétés précoces.

Une vigilance particulière doit être apportée notamment sur les abris froids.

Le temps froid et sec prévu cette fin de semaine ne devrait pas favoriser le développement de la maladie.

Évaluation du risque

Le nettoyage des plants touchés est indispensable pour limiter la prolifération.

La surveillance et l'aération de vos abris sont indispensables, cette dernière permettra d'assainir vos cultures.

• **Oïdium**

Situation sur le terrain

En Lot et Garonne, la présence d'oïdium est observée sur des cultures d'automne. Quelques tâches sont observées sur de rares parcelles en chauffé.

La mise en place de lutte préventive a été positionnée.

En Dordogne et en Corrèze, les observations réalisées ne mettent pas en évidence sa présence.

Évaluation du risque

Compte tenu des conditions climatiques et la présence d'inoculum en parcelles, la vigilance est de mise.

Le risque oïdium est donc d'actualité et doit être pris en compte.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fraise - Framboise sont les suivantes : Parcelles flottantes : ADENA, ADIDA, APPM, Cadralbret, CDA 19, CDA 24, CDA 47, FREDON Aquitaine, Groupe ROUQUETTE, KOPPERT, INVENIO, Ortolan, Scaafel, Socave, Valprim, VDL, Vitivista

Parcelles de références : FREDON Aquitaine

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".